

Rapport annuel 2020

Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction

1'995

ENTREPRISES AFFILIÉES

14'062

ASSURÉS ACTIFS

6'180

BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

TOTAL DU BILAN

2'655 mio CHF

PERFORMANCE 2020

4.1%

TAUX DE COUVERTURE

113.4%

TAUX D'INTÉRÊT LPP

1%

COTISATIONS FACTURÉES

151 mio CHF

PRESTATIONS RÉGLEMENTAIRES

118.4 mio CHF

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Organes	5
Bilan	6
Compte d'exploitation	7
Placements	8
Performance	9
Effectif au 31.12.2020	10-11
Financement et prestations	12-13
Éléments actuariels	14
Rapport de l'organe de révision	15

Chers assurés, Chers affiliés, Chers lecteurs,

En 2020, l'actualité du 2^e pilier a été marquée par la procédure de consultation et le suivi du projet de révision LPP (LPP 21). Les discussions étaient intenses et ont notamment vu le modèle proposé par l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP) prendre de l'importance. Les discussions au parlement sont prévues dans les mois à venir et seront très certainement vives et riches en émotions.

D'un point de vue des placements, le Conseil de fondation a décidé de prendre un engagement actif dans l'investissement durable en adoptant les directives de vote d'Ethos pour exercer son droit de vote auprès des sociétés suisses cotées en bourse. Les assurés qui seraient intéressés par la manière dont la CRP a voté peuvent envoyer un courriel à l'adresse 2epilier@avs66-1.ch. Au niveau international, la Caisse de retraite a rejoint l'Ethos Engagement Pool International, permettant ainsi à la Caisse de retraite de s'engager pour un développement durable sur le plan mondial.

Au niveau des marchés, l'année 2020 a d'abord été marquée par une chute impressionnante de la performance au mois de mars (-5.8%) portant le résultat trimestriel à -7.1%. Ce résultat négatif est lié aux craintes et incertitudes de la pandémie du Coronavirus.

La validation du vaccin contre la Covid-19 et les actions prises par les gouvernements et les banques centrales ont par la suite compensé la paralysie économique engendrée par l'arrivée de la pandémie. L'injection d'argent en masse de la part des Etats a renforcé la confiance des investisseurs, ce qui a notamment permis au marché des actions de produire une bonne performance. C'est ainsi que s'explique la bonne performance annuelle de la Caisse de retraite de +4.09%. Avec cette performance, la Caisse de retraite se situe dans la moyenne suisse.

Enfin, la CRP a un taux de couverture de 113.4% à la fin de l'année 2020. Elle fait preuve d'une très bonne santé financière, notamment en considérant que le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2% pour l'établissement des comptes 2020.

Pour conclure, nous tenons à remercier les membres du Conseil de fondation pour leur participation active dans la gestion de notre Caisse de retraite, ainsi que les collaborateurs pour le travail effectué durant l'exercice écoulé. Nos remerciements vous sont aussi adressés, chères et chers assuré·e·s et affilié·e·s, pour votre confiance et pour votre soutien dans la poursuite d'une gestion sur le long terme de notre prévoyance professionnelle. Nous avons la conviction que la prévoyance professionnelle doit se gérer de manière durable dans l'intérêt d'une économie réelle, à laquelle nous participons tous, qui peut et doit garantir les retraites d'aujourd'hui et de demain.

Jean-Marc Demierre
Vice-président du Conseil de fondation

Georges Zünd
Secrétaire

Daniel Stürzinger
Gérant



CONSEIL DE FONDATION

Délégation patronale

Jean-Marc Demierre	vice-président
Michel Ducommun	membre
Baptiste Monnard	membre
Philippe Musitelli	membre
Nils Rentsch	membre
Georges Zünd	secrétaire

Délégation des assurés

Yves Defferrard	président
Pietro Carobbio	membre
Dario Chiaradonna	membre
Thierry Lambelet	membre
Lionel Roche	membre
Nicolas Rochat (dès septembre 2020)	membre
Jean-Christophe Tschopp (jusqu'à fin août 2020)	membre

COMITÉ DES PLACEMENTS

Représentants des employeurs

Jean-Marc Demierre
Georges Zünd

Représentants des employés

Yves Defferrard
Nicolas Rochat (dès septembre 2020)
Jean-Christophe Tschopp (jusqu'à fin août 2020)

COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique est composée de deux représentants du secrétariat et de deux représentants des salariés. Elle est chargée de prendre position sur les cas particuliers.

Carla de Matos	Caisse AVS 66.1	Nicolas Rochat	UNIA
Daniel Stürzinger (dès août 2020)	Caisse AVS 66.1	Yves Defferrard	UNIA
Laurent Bersier (jusqu'à fin juillet 2020)	Caisse AVS 66.1		

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

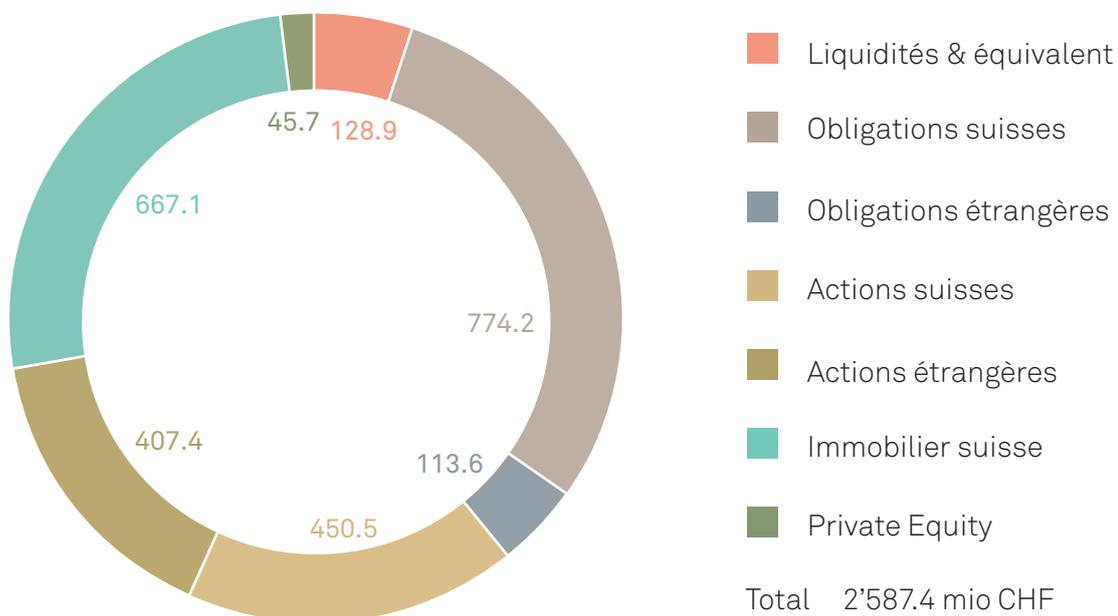
Actif	au 31.12.2020	au 31.12.2019
Liquidités et placements	2'608'638'004.34	2'512'042'759.17
Comptes de régularisation d'actifs	46'825'334.27	51'531'220.16
Actifs provenant de contrats d'assurances	46'556.50	252'042.65
Total de l'actif	2'655'509'895.11	2'563'826'021.98
Passif	au 31.12.2020	au 31.12.2019
Dettes	724'987.43	5'748'827.12
Comptes de régularisation de passifs	2'125'958.99	2'572'659.43
Réserves de cotisations d'employeurs	5'820'823.35	7'970'493.85
Provisions non techniques	3'776'000.00	4'688'000.00
Capitaux de prévoyance & provisions techniques	2'199'146'857.73	2'117'288'126.40
Fonds de la rente transitoire	130'609'080.40	114'337'237.05
Réserve pour fluctuations de valeurs	313'286'187.21	311'200'678.13
Capital de la fondation	20'000.00	20'000.00
Total du passif	2'655'509'895.11	2'563'826'021.98

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

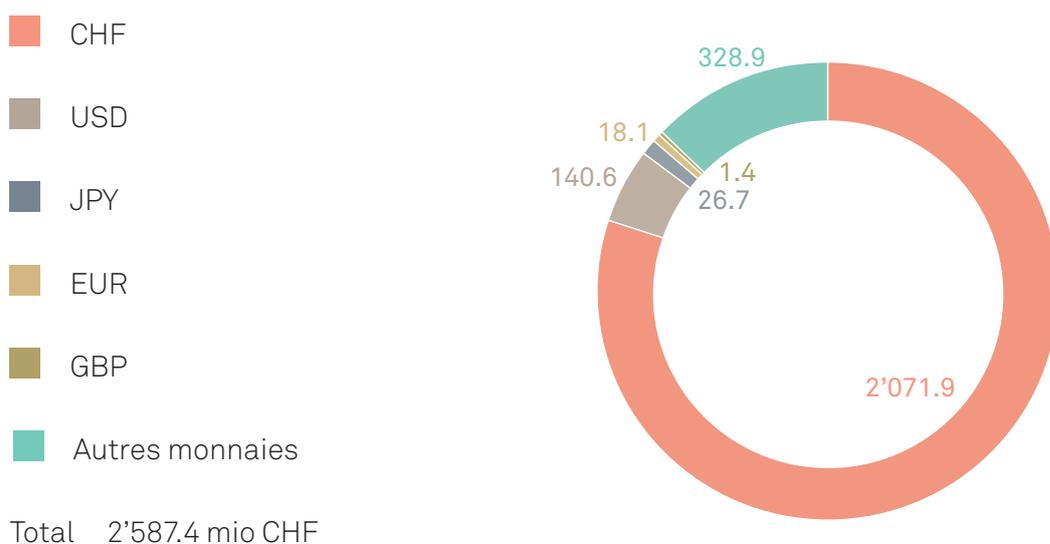
	2020	2019
Cotisations	122'554'860.49	127'142'674.12
Prestations d'entrée	42'609'389.17	45'950'784.93
Prestations réglementaires	-76'295'690.93	-74'446'561.50
Prestations de sortie	-63'947'329.88	-83'081'514.85
Constitution/dissolution des capitaux de prévoyance et provisions techniques	-82'064'217.48	-48'294'222.35
Réserves de cotisations d'employeurs	2'149'670.50	-338'460.60
Prestations d'assurances	-5'885'278.10	-5'400'598.80
Résultat net des placements	100'305'583.86	298'308'651.96
Constitution/dissolution des provisions non techniques	912'000.00	482'000.00
Recettes diverses	57'759.30	82'114.66
Frais d'administration	-8'727'690.60	-8'648'647.16
Excédent / perte avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	2'085'509.08	233'351'600.41
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	-2'085'509.08	-233'351'600.41
Excédent / Perte	0.00	0.00



ALLOCATION PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MIO CHF)

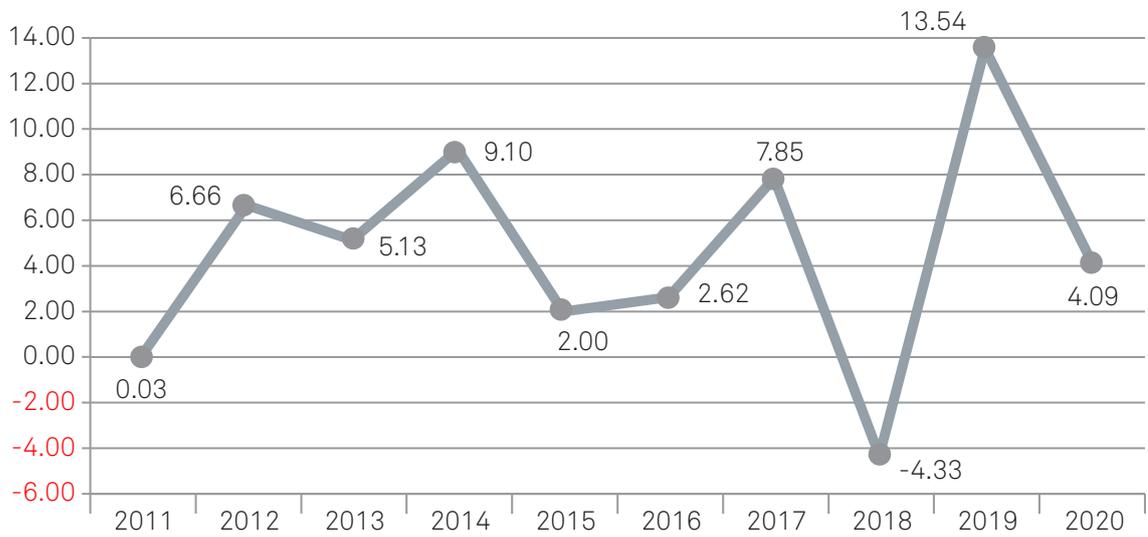


ALLOCATION PAR MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MIO CHF)

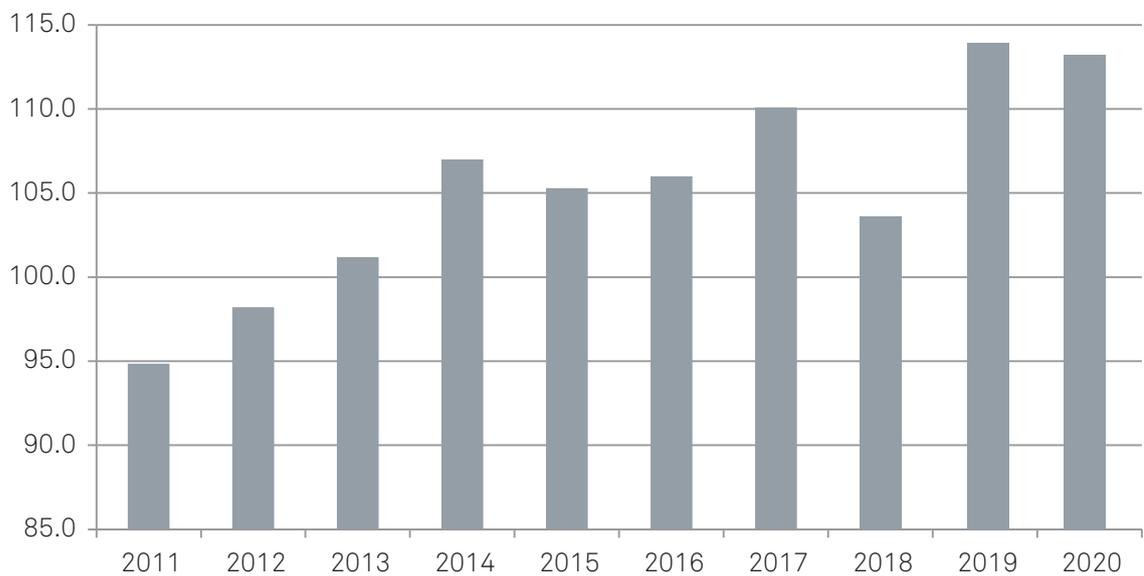


PERFORMANCE

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE (EN %)



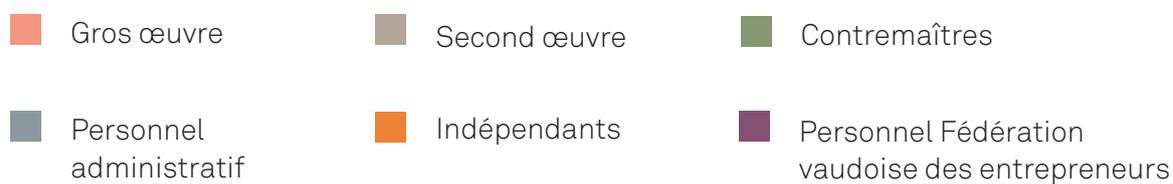
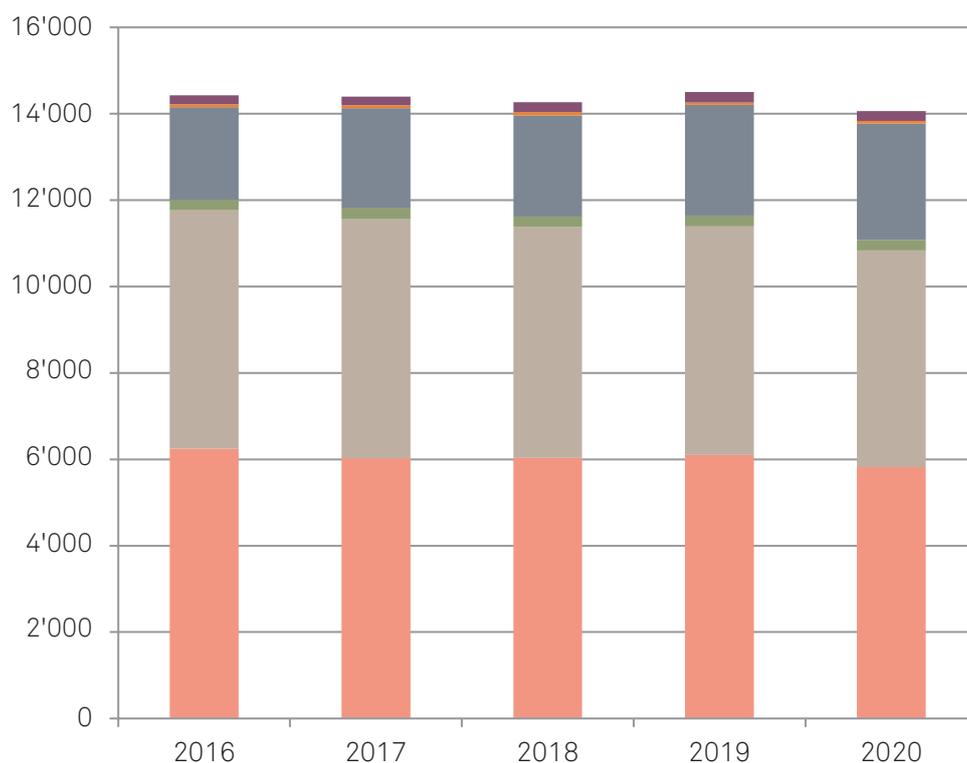
DEGRÉ DE COUVERTURE (EN %)



EMPLOYEURS

	2020	2019	2018	2017	2016
Entreprises affiliées à la CRP	1'995	2'184	2'199	2'213	2'164

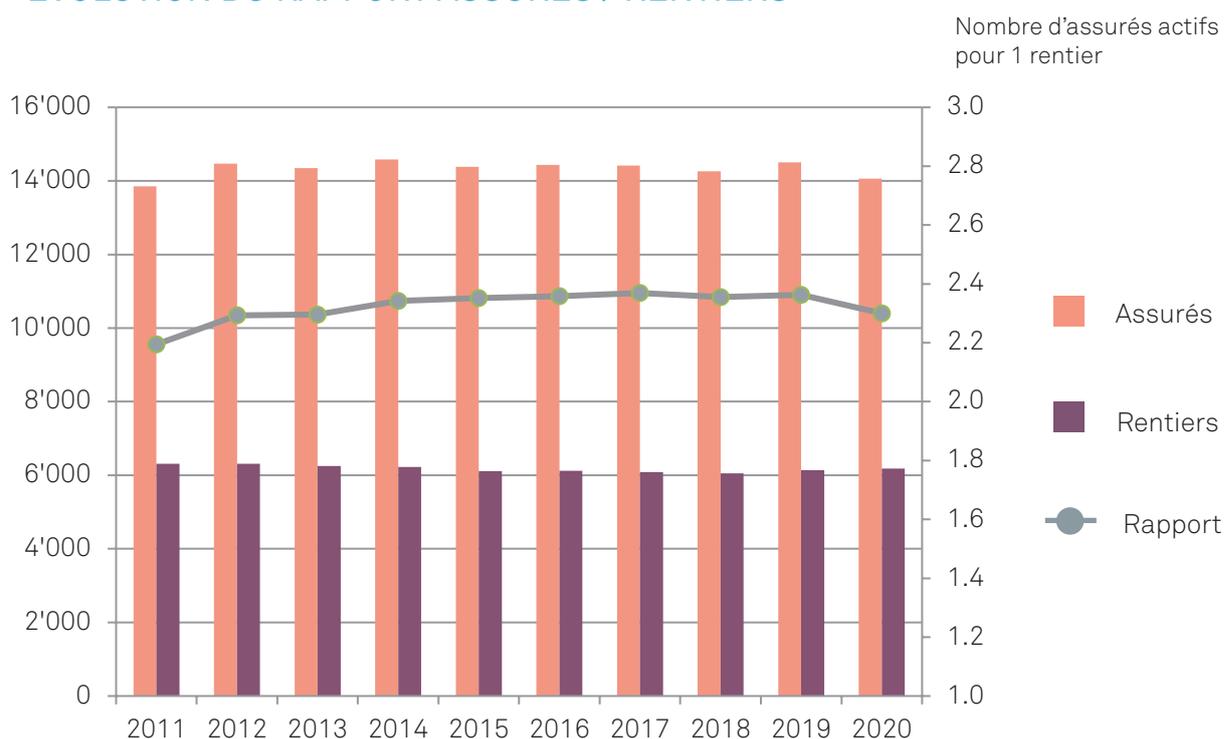
ASSURÉS ACTIFS



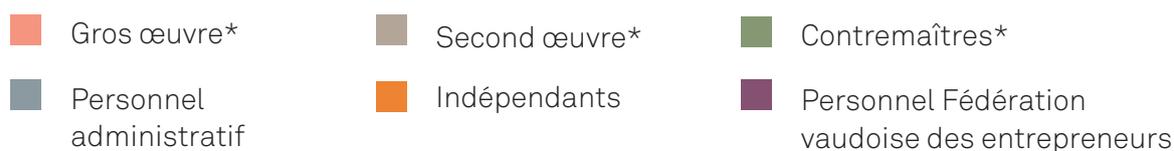
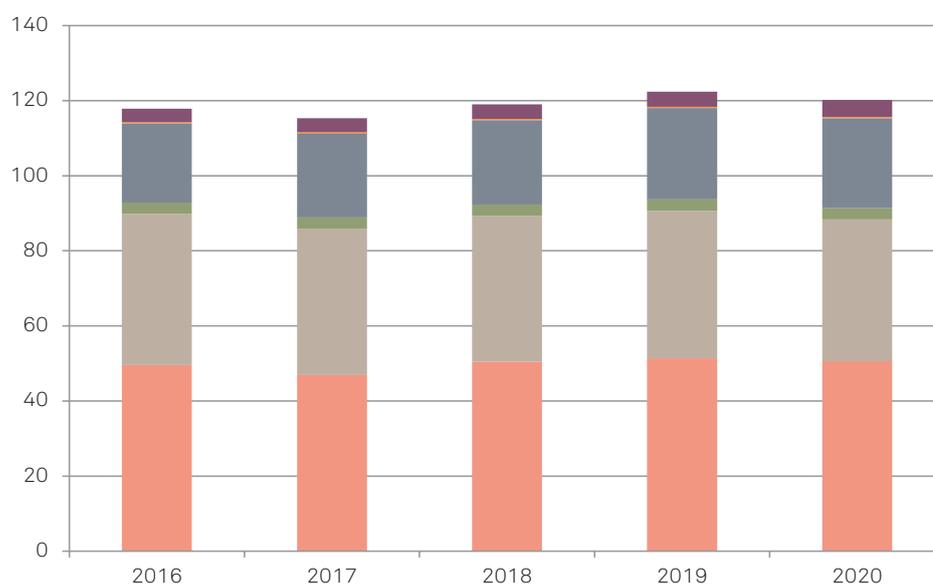
RENTIERS

	2020	2019	2018	2017	2016
Rentes de retraite	2'542	2'485	2'412	2'372	2'394
Rentes d'invalidité	702	782	826	887	923
Rentes de conjoint	1'724	1'738	1'750	1'760	1'769
Rentes d'enfant	429	458	488	493	519
Rentes transitoires	783	674	580	575	515
Total	6'180	6'137	6'056	6'087	6'120

ÉVOLUTION DU RAPPORT ASSURÉS / RENTIERS



COTISATIONS (EN MIO CHF)

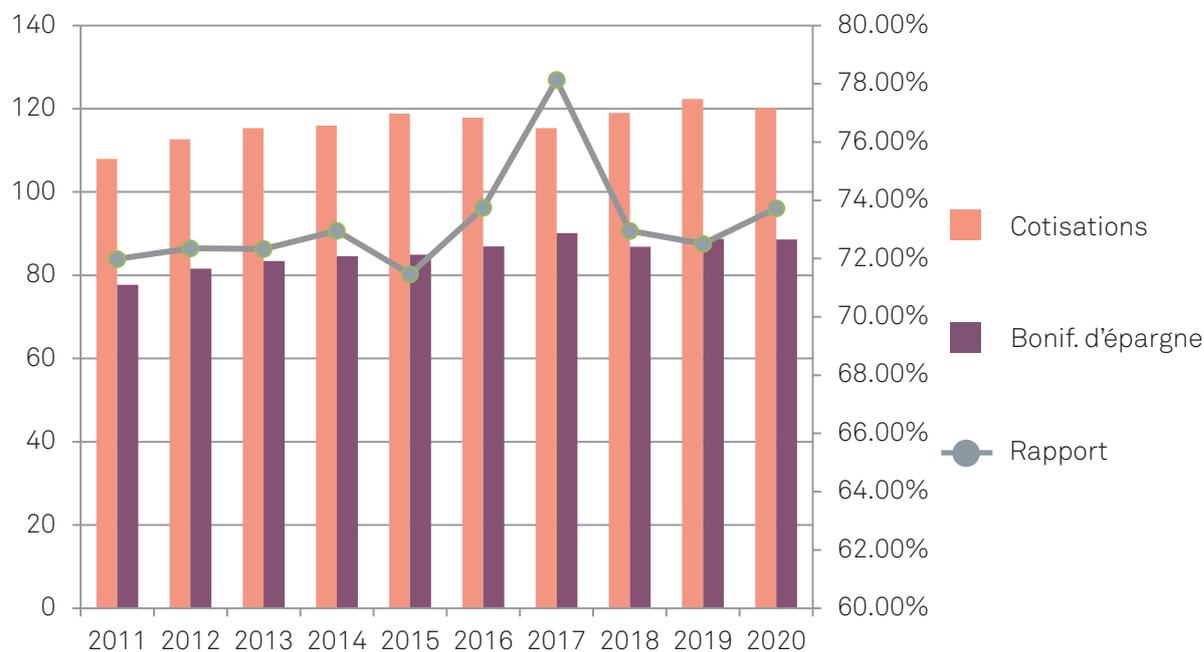


* Soumis aux conventions collectives de travail

RENTES (EN MIO CHF)

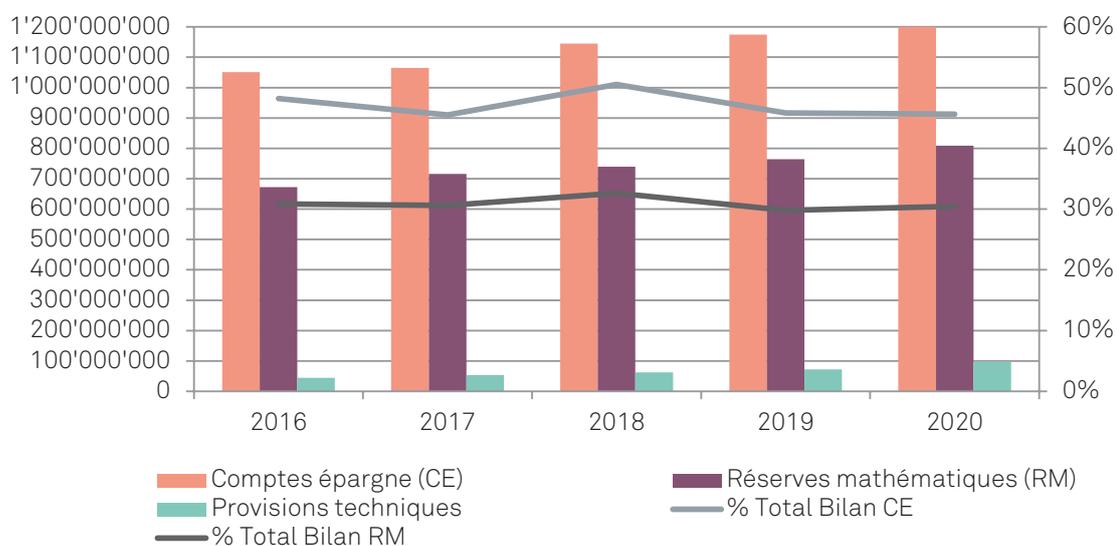
	2020	2019	2018	2017	2016
Rentes de retraite	31.9	30.7	29.3	28.3	27.1
Rentes d'invalidité	11.0	12.0	11.9	12.1	13.0
Rentes de conjoint	9.9	9.6	9.4	9.0	8.8
Rentes d'enfant	1.2	1.2	1.2	1.2	1.4
Rentes transitoires	42.1	36.6	32.9	30.1	28.1
Total	96.1	90.1	84.7	80.7	83

COTISATIONS ET BONIFICATIONS SUR LES COMPTES ÉPARGNE (EN MIO CHF)



La différence entre la somme des cotisations encaissées et celle des bonifications d'épargne créditées sur le compte épargne des assurés sert à financer les risques inhérents à l'activité d'une fondation de prévoyance, ainsi que les charges de celle-ci, dont les frais administratifs font partie. Pour la Caisse, où la solidarité entre les assurés est forte, l'évolution de ce ratio « Bonifications – cotisations » doit être particulièrement suivi.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)



En 2020, la CRP a appliqué un taux d'intérêt LPP de 1% pour rémunérer les comptes d'épargne et un taux d'intérêt technique de 2% sur les réserves mathématiques.

PROVISIONS TECHNIQUES (EN MILLIERS CHF)

	2020	2019	2018	2017	2016
Fluctuation des risques décès & invalidité	10'000	10'000	10'000	9'700	9'700
Adaptation des bases techniques	20'904	15'827	11'469	7'395	3'361
Abaissement du taux technique	8'450	0	0	0	10'500
Maintien du taux de conversion	57'900	46'400	41'000	36'100	20'700
Total	97'254	72'227	62'469	53'495	44'261

L'objectif de la provision de fluctuation des risques a été déterminé dans le cadre de la dernière expertise actuarielle à fin 2019. Une provision pour abaissement du futur taux d'intérêt technique a été constituée à fin 2020 à hauteur de 1/3 de son objectif. L'objectif visé est l'abaissement du taux d'intérêt technique à 1.75% sur une durée de trois ans. La provision pour maintien du taux de conversion vise à couvrir le coût des nouvelles retraites attendues pour les cinq années à venir. En prévision de cette augmentation, une constitution supplémentaire a été opérée en 2020.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA, a la responsabilité de contrôler que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Il a ainsi vérifié que :

- L'organisation et la gestion de la CRP étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et qu'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- Les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- Les mesures destinées à la loyauté dans l'administration de la fortune étaient prises, et que le respect du devoir de loyauté et la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- Les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- Les opérations avec des proches annoncées garantissent les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision a abouti à l'appréciation que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 étaient conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
**PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**

Caisse AVS 66.1
Route Ignace Paderewski 2
Case postale
1131 Tolochenaz

T 021 619 20 00
2epilier@avs66-1.ch
www.avs66-1.ch